



NATIONS
UNIES

HSP



ONU-HABITAT

**Conseil d'administration du
Programme des Nations Unies
pour les établissements humains**

Distr.
GENERALE

HSP/GC/19/12
18 décembre 2002

FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

Dix-neuvième session*

Nairobi, 5 - 9 mai 2003

Point 10 b) de l'ordre du jour provisoire**

**QUESTIONS DE COORDINATION: COOPERATION AVEC LES ORGANISMES
ET INSTITUTIONS DU SYSTEME DES NATIONS UNIES,
LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES
N'APPARTENANT PAS AU SYSTEME DES
NATIONS UNIES ET LES ORGANISATIONS
NON GOUVERNEMENTALES**

Rapport de la Directrice exécutive

Résumé

Le présent rapport traite de la coordination et de la coopération entre le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT) et les organismes et institutions du système des Nations Unies, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales depuis la dix-huitième session de la Commission des établissements humains. Ce rapport met en lumière les exemples les plus significatifs de cette coordination et de cette coopération au cours de la période considérée.

* Dans sa résolution 56/206 du 21 décembre 2001, l'Assemblée générale a transformé la Commission des établissements humains en Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT), organe subsidiaire de l'Assemblée générale. La présente session (première session du Conseil d'administration) a été désignée dix-neuvième session du Conseil pour marquer la continuité et les liens entre le Conseil d'administration et la Commission des établissements humains.

** HSP/GC/19/1.

K0263630

170303

Introduction

1. Etant donné le rôle pilote d'ONU-HABITAT dans la mise en œuvre du Programme pour l'habitat, des efforts ont été déployés en vue d'une coopération et d'une collaboration larges avec des organisations tant au sein du système des Nations Unies qu'en dehors, notamment en tirant parti de synergies proactives avec tous les partenaires pour promouvoir une approche coordonnée du processus de mise en œuvre aux niveaux mondial, régional, national et local.

2. En conséquence, le présent rapport passe en revue la coopération avec les organisations et institutions des Nations Unies, avec les organisations intergouvernementales n'appartenant pas au système des Nations Unies et avec les organisations non gouvernementales. Ce rapport souligne également les domaines de concentration de la mise en œuvre du Programme pour l'habitat.

I. COOPERATION AVEC LES ORGANISMES ET INSTITUTIONS DES NATIONS UNIES DANS LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME POUR L'HABITAT

A. Programme des Nations Unies pour le développement

3. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) demeure le principal partenaire des projets d'ONU-HABITAT sur le terrain. Bien qu'ONU-HABITAT ait ces dernières années diversifié son portefeuille et son réseau d'agences de financement, plus de 50% des ressources financières destinées aux projets d'ONU-HABITAT proviennent du PNUD, de même que 70 % des fonds des programmes d'ONU-HABITAT dans 30 pays africains. C'est une garantie de la continuité et de l'importance du partenariat actuel sur le terrain, dans plus de 50 pays.

4. ONU-HABITAT a en outre traditionnellement catalysé le financement bilatéral au titre du partage par des tiers des coûts des programmes de pays du PNUD. La même fonction a été exercée pour assurer le partage des coûts par les gouvernements à l'égard du PNUD. De plus, le PNUD continue d'être un des principaux partenaires du Programme mondial de gestion urbaine mis en œuvre par ONU-HABITAT. Ces dernières années, ONU-HABITAT a accru son soutien aux bureaux nationaux du PNUD et aux gouvernements pour la rédaction des rapports nationaux sur le développement humain, en particulier pour les composantes de l'habitat et du développement urbain.

5. Le 30 septembre 2002, ONU-HABITAT et le PNUD ont signé un mémorandum d'accord pour renforcer leur collaboration sur un certain nombre de questions programmatiques d'un intérêt commun liées à la mise en œuvre du Programme pour l'habitat et pour créer une fonction d'administrateurs de programmes d'ONU-HABITAT dans certains bureaux nationaux du PNUD, afin d'assurer que les préoccupations et les priorités du secteur des établissements humains soient mieux prises en compte dans les politiques et les programmes nationaux.

B. Groupe de la Banque mondiale

6. La collaboration entre la Banque mondiale et ONU-HABITAT s'est constamment et systématiquement améliorée pendant la période à l'examen. La raison principale de cette amélioration des relations a été la création et le succès de l'Alliance des villes, qui a été établie par les deux institutions en 1999 et qui a par la suite impliqué beaucoup d'institutions bilatérales de développement, les quatre principales associations internationales d'autorités locales et, plus récemment, la Banque asiatique de développement. L'Alliance des villes est co-présidée par la Directrice exécutive d'ONU-HABITAT et le Vice-Président de la Banque mondiale.

7. Par le biais de l'Alliance des villes, la Banque mondiale et ONU-HABITAT ont entrepris un nombre croissant d'activités opérationnelles conjointes, tant sur le plan bilatéral que, de plus en plus, avec de nouveaux partenaires. Parmi les domaines de collaboration notables on peut mentionner des

activités dans différentes parties du monde, notamment au Brésil, au Nigéria, aux Philippines et au Viet Nam. La Banque mondiale a participé activement à la session inaugurale du Forum mondial des villes.

8. Au niveau mondial, les deux organisations ont été au centre de la promotion de l'agenda urbain. A travers ce partenariat, la situation des habitants des bidonvilles a été soulignée par l'inclusion, au titre de l'objectif de développement des "villes sans taudis" pour le millénaire, de l'amélioration des conditions d'au moins 100 millions d'habitants des bidonvilles à l'échéance 2020. Cet objectif a apporté une contribution primordiale à la décision de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies de relever ONU-HABITAT. Il a été également utilisé par des pays comme la Norvège pour articuler une politique de coopération visant à réduire la pauvreté urbaine.

9. Cette relation de travail plus étroite a été cimentée par le détachement d'un administrateur principal d'ONU-HABITAT à la Banque mondiale afin de renforcer la capacité du secrétariat de l'Alliance des villes et d'élargir son portefeuille d'amélioration urbaine.

10. La collaboration s'est aussi accrue dans des activités opérationnelles, particulièrement dans des pays comme l'Afghanistan qui ont besoin d'une assistance au développement renouvelée combinant l'expertise technique et sociale d'ONU-HABITAT avec les investissements de la Banque mondiale.

11. En décembre 2002, la Directrice exécutive d'ONU-HABITAT et le Président du Groupe de la Banque mondiale ont eu des consultations à Washington et ont convenu de renforcer leur partenariat dans l'Alliance des villes, tout en développant d'autres formes de coopération. Cela inclut l'accélération et l'extension de la collaboration dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ainsi que l'établissement des liens avec la Société financière internationale pour la mobilisation de ressources du secteur privé en vue de financer des logements pour les citoyens pauvres. ONU-HABITAT et le Groupe de la Banque mondiale ont par ailleurs convenu d'accroître leur coopération au niveau des pays, en mettant un accent particulier sur la planification macro-économique et sur des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté.

C. Organisation mondiale de la santé

12. ONU-HABITAT s'est joint à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et à d'autres institutions du système des Nations Unies pour lancer l'initiative des "environnements sains pour les enfants" lors du Sommet mondial pour le développement durable. ONU-HABITAT collabore activement avec l'OMS au développement de ce processus mondial.

D. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

13. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) collabore avec ONU-HABITAT à des activités de la campagne mondiale pour la gouvernance urbaine. L'administration du Programme de gestion de la transformation sociale de l'UNESCO est membre du groupe de pilotage de cette campagne mondiale. Dans le cadre de ses activités en faveur des jeunes à risques, ONU-HABITAT a engagé des discussions avec l'administration du Programme de gestion de la transformation sociale, en particulier sur son projet "grandir en ville", en vue de parvenir à une étroite collaboration sur les questions d'intérêt commun. D'autres domaines de coopération concernent des activités conjointes de protection du patrimoine culturel dans le cadre du programme local d'Action 21 à Essaouira (Maroc) et la promotion de la base de données sur les meilleures pratiques d'ONU-HABITAT.

E. Programme des Nations Unies pour l'environnement

14. Un rapport complet, rédigé conjointement par les directeurs exécutifs d'ONU-HABITAT et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), sur la coopération entre les deux organisations pendant la période intersessions, figure dans le document HSP/GC/19/11.

F. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

15. ONU-HABITAT a collaboré avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à l'évaluation des conditions de l'environnement et des établissements humains dans les camps des réfugiés, dans le cadre du programme de préservation des pratiques de gestion durable de l'environnement dans des zones où vivent des réfugiés. La collaboration au niveau national a comporté des activités de formation et de renforcement des capacités dans le domaine de la résolution des conflits pour la gestion des camps des réfugiés, menées au Kenya. Une collaboration a aussi été menée dans le domaine de la régularisation des droits en matière de logement et des droits de propriété dans des situations d'après conflit, facilitant ainsi la réinsertion des réfugiés et des personnes déplacées au Kosovo. Une coopération a en outre eu lieu dans d'autres activités de terrain communes aux deux institutions, comme en Afghanistan, en Iraq et en Somalie. Des discussions sont en cours pour développer des programmes conjoints en Afrique afin de mettre au point des outils d'atténuation de l'impact des établissements de réfugiés sur l'environnement.

G. Office des Nations Unies à Nairobi

16. L'Office des Nations Unies à Nairobi fournit à ONU-HABITAT, par le biais de sa Division des Services administratifs, des services financiers, administratifs et de conférences ainsi que d'autres services connexes.

H. Fonds des Nations Unies pour l'enfance

17. Au cours de la période considérée, ONU-HABITAT a poursuivi sa collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans le domaine des villes accueillantes pour les enfants. En tant que membre du comité de pilotage du secrétariat de ces villes, ONU-HABITAT a activement participé, en la personne de sa Directrice exécutive, à une manifestation sur les villes accueillantes pour les enfants en marge du Sommet des enfants qui s'est tenu à New York du 8 au 10 mai 2002. L'UNICEF demeure également membre du groupe de pilotage de la campagne pour la gouvernance urbaine.

I. Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population

18. En tant que principale institution pour les questions de population au sein du Système des Nations Unies, le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) a soutenu les efforts collectifs de mise en œuvre du Programme pour l'habitat. Le FNUAP a participé, aux niveaux aussi bien mondial que régional, au suivi de la Conférence Habitat II, tout en continuant à se focaliser au niveau des pays sur les domaines liés entre eux de l'éradication de la pauvreté, de la promotion et de l'habilitation de la femme ainsi que du renforcement des compétences. Les populations les plus défavorisées ont été principalement ciblées pour bénéficier d'un soutien spécial et de services grâce à une planification équilibrée des établissements.

19. Le Programme continue de coopérer avec le FNUAP par un partage d'informations, de données, et d'expériences dans divers aspects de la mise en œuvre du plan d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et du Programme pour l'habitat. Cette coopération touche plus particulièrement aux questions d'urbanisation, de population et de services sociaux de base connexes.

J. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

20. En Amérique latine, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) soutient le troisième concours régional, géré par ONU-HABITAT, des municipalités accueillantes pour les femmes. D'autres activités conjointes sont prévues pour 2003 dans le cadre de la campagne pour la gouvernance urbaine et de la campagne pour la sécurité d'occupation.

21. Le Groupe de l'équité entre les sexes d'ONU-HABITAT a été activement impliqué dans la table ronde des donateurs en faveur des femmes coordonnée par le bureau de l'UNIFEM à Nairobi. Cette table ronde s'emploie à promouvoir le dialogue interinstitutions sur l'intégration de l'équité entre les sexes et de l'habilitation des femmes. Un large éventail de questions ont été discutées au courant de l'année 2002, notamment la violence contre les femmes et le VIH/SIDA - en particulier, le rôle des femmes qui s'occupent des malades et des orphelins du VIH/SIDA.

K. Université des Nations Unies

22. Le Programme continue de coopérer avec l'Université des Nations Unies en échangeant des documents de recherche publiés sur des questions telles que l'urbanisation, le développement durable et d'autres sujets dont ONU-HABITAT s'occupe.

L. Programme des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

23. ONU-HABITAT, par le biais de son Service de l'économie et des finances urbaines, a collaboré avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à l'organisation d'un atelier sur les implications politiques urbaines de l'accroissement de la sécurité alimentaire dans les villes africaines, qui s'est tenu du 27 au 31 mai 2002. Il a également collaboré avec la FAO pour organiser une consultation régionale sur la sécurité alimentaire dans la Corne de l'Afrique pour les pays membres de l'Autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD), tenue à Nairobi du 2 au 4 juillet 2001.

24. De plus, le Programme continue à collaborer avec la FAO à l'organisation d'ateliers de sensibilisation et de séminaires de politique générale sur la sécurité alimentaire et le développement durable. ONU-HABITAT a également participé, au plus haut niveau, au Sommet mondial sur l'alimentation accueilli par la FAO du 10 au 13 juin 2002, à Rome. Les vues du Programme à ce sujet y ont été présentées par la Directrice exécutive.

M. Volontaires des Nations Unies

25. ONU-HABITAT a poursuivi sa coopération avec le Programme des Volontaires des Nations Unies en mettant en œuvre des activités conjointes, particulièrement dans le domaine de la gestion des catastrophes et dans l'appui accordé aux bureaux régionaux d'ONU-HABITAT pour l'Afrique et les pays arabes et pour l'Asie et le Pacifique. Le Programme a déployé des volontaires à la Section des catastrophes consécutives à des conflits et de la sécurité, pour aider à la formulation et à l'élaboration de programmes d'appui technique. Cette coopération a conduit à un déploiement de volontaires des Nations Unies dans les pays où les deux organisations exécutent des programmes. Un volontaire est affecté au projet de sécurité urbaine d'ONU-HABITAT en cours d'exécution à Dar-es-Salaam. Il y a également une collaboration entre ONU-HABITAT et le Programme des Volontaires des Nations unies sur le projet de sécurité urbaine en cours d'exécution à Madagascar.

N. Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

26. ONU-HABITAT a coopéré étroitement avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et mené plusieurs activités en vue de promouvoir la réalisation des droits de l'homme en général, et les droits en matière de logement en particulier.

27. En conséquence, en avril 2002, ONU-HABITAT et le HCDH ont conjointement lancé le Programme des Nations Unies pour le droit au logement en réponse aux mandats donnés par la Commission des établissements humains et la Commission des droits de l'homme. En juin 2002, les deux organisations ont signé un mémorandum d'intention énonçant des priorités pour la première phase de ce programme. Le Programme des Nations Unies pour le droit au logement est un élément

majeur de la mise en œuvre de la campagne mondiale sur la sécurité d'occupation, et beaucoup de ses activités sont entreprises en coopération avec le Rapporteur spécial sur le logement convenable et à l'appui de ses mandats.

28. ONU-HABITAT a participé activement à la cinquante-huitième session de la Commission des droits de l'homme et contribué aux délibérations sur le point de l'ordre du jour relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. ONU-HABITAT et le HCDH ont conjointement organisé pendant la première session du Forum mondial des villes plusieurs consultations et manifestations parallèles sur le droit au logement avec des groupes de parties prenantes, y compris des organisations de la société civile, et d'autres activités relatives aux droits en matière de logement, telles que la première session du Forum permanent sur les questions autochtones.

29. ONU-HABITAT a contribué au travail du HCDH par des contributions à l'élaboration de rapports sur les sujets intéressant son mandat, y compris le concept et la pratique de l'action palliative et l'égalité entre les hommes et les femmes pour ce qui est des droits à la propriété, à l'accès et au contrôle de la terre, ainsi que l'égalité des droits en ce qui concerne la propriété et le logement convenable. Il a également participé à la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui leur est associée, et à la première session du Forum permanent sur les questions autochtones. Des actions de suivi des résultats de ces réunions sont actuellement en progrès.

O. Commission économique pour l'Afrique

30. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) de l'ONU a appuyé la mise en œuvre du Programme pour l'habitat en envoyant une délégation à la première session du Forum mondial des villes à Nairobi en avril-mai 2002. La CEA a également fourni des conseils professionnels et un appui de secrétariat pour de nombreuses équipes techniques spéciales mises en place pour l'application du plan d'action du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). La CEA soutient actuellement le Programme pour l'habitat par la promotion d'un débat sur la question de l'habitat et de l'urbanisation dans le but de mettre en place un groupe d'activités dans le nouvel agenda des Nations Unies pour le développement de l'Afrique au cours des années 1990 et le NEPAD.

P. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

31. Un accord, à préciser dans un mémorandum entre la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et ONU-HABITAT, a été conclu avec la CEPALC pour effectuer un travail conjoint dans un certain nombre de domaines, y compris la publication de l'état régional des établissements humains sur une base périodique; le développement d'observatoires urbains nationaux et régionaux; le suivi des objectifs de développement du millénaire; une étude sur la pauvreté urbaine dans les zones métropolitaines; et des activités de campagnes.

Q. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

32. ONU-HABITAT a demandé à la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) de mettre en œuvre dans les pays arabes les campagnes mondiales pour la sécurité d'occupation et la gouvernance urbaine au niveau régional. Les deux organismes sont en voie de formaliser un accord en ce sens et leurs avantages comparés seront combinés stratégiquement dans ce partenariat, en tirant parti des synergies qui en résulteront pour une efficacité maximale. Ils préparent une conférence conformément à la résolution 18/12 de la Commission des établissements humains, sur les établissements humains illicites d'Israël dans les territoires palestiniens occupés.

R. Commission économique pour l'Europe

33. Le Comité des établissements humains de la Commission économique pour l'Europe (CEE), à sa soixante-deuxième session, tenue en septembre 2001, a décidé de participer au suivi de la Déclaration ministérielle sur le développement durable des établissements humains au vingt et unième siècle dans le cadre de son programme de travail pour 2001-2004, notamment en se focalisant sur la facilitation de la cohésion sociale et de la sécurité par le biais du développement urbain; sur des profils de pays pour le secteur du logement; sur l'amélioration de la performance de l'environnement urbain; sur les titres et les marchés fonciers; sur le développement des statistiques des établissements humains; et sur les principales tendances en matière de développement des établissements humains.

34. ONU-HABITAT était représenté à la deuxième session du Groupe de travail sur l'administration foncière du Comité des établissements humains de la CEE, tenue à Genève les 19 et 20 novembre 2001. Un des principaux résultats a été un accord pour renforcer le rôle de la base de données sur les meilleures pratiques en Europe centrale et orientale, gérée par la ville de Vienne en coordination avec le programme mondial sur les meilleures pratiques en matière d'habitat.

35. A sa soixante-troisième session, tenue du 16 au 18 septembre 2002, le Comité des établissements humains de la CEE a passé en revue la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle et de la stratégie de la CEE pour une qualité de vie durable dans les établissements humains au vingt et unième siècle, publiées en 2001 dans le document ECE/HBP/120, et il a entrepris un examen exhaustif du thème du logement social ou abordable – nouveau défi pour les pays de la CEE. La publication "Directives sur la copropriété dans les pays en transition" a été introduite et un groupe de travail a été mis sur pied pour élaborer des directives sur les systèmes de financement des logements dans ces pays. Une conférence régionale sur la question sera convoquée en 2003 par le Conseil de la Banque européenne de développement, avec la Banque mondiale et en coopération avec ONU-HABITAT.

S. Commission économique pour l'Asie et le Pacifique

36. ONU-HABITAT et la Commission économique pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ont poursuivi leur collaboration sur la gestion du développement des établissements humains en Asie et dans le Pacifique. Depuis sa création en août 1997, le Bureau régional d'ONU-HABITAT pour l'Asie et le Pacifique basé à Fukuoka (Japon) a étroitement collaboré avec la CESAP, et les deux organes ont participé et contribué aux réunions et manifestations de l'un et l'autre. Le bureau régional d'ONU-HABITAT est également membre de plusieurs comités de coordination de la CESAP avec d'autres organismes.

37. La CESAP préside actuellement le groupe d'action de la campagne Asie-Pacifique pour la gouvernance urbaine d'ONU-HABITAT, en convoquant des réunions régulièrement pour coordonner et renforcer la mise en œuvre d'activités de gouvernance urbaine dans la région. La Commission a également organisé un certain nombre de conférences, ateliers et séminaires régionaux en partenariat avec ONU-HABITAT, y compris une conférence des femmes maires tenue à Phitsanalok (Thaïlande) au mois d'octobre 2001, la quatrième session du Forum des maires asiatiques à Bangkok (Thaïlande) en juillet 2002 et l'atelier ONU-HABITAT sur la réduction de la pauvreté par des liens ruraux-urbains qui s'est tenu à Siem Reap (Cambodge) en septembre 2002.

T. Organisation internationale du travail

38. ONU-HABITAT collabore avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) à la promotion d'initiatives qui améliorent la fourniture de services et créent de l'emploi comme moyen de lutter contre la pauvreté croissante des villes. Cet objectif a été poursuivi par une activité de formation sous-régionale à Nairobi, en octobre 2002, qui a impliqué le Programme de gestion urbaine, le Programme des villes durables et le Centre international de formation de l'OIT à Turin. La formation était axée sur la promotion d'outils et de meilleures pratiques pour améliorer les services urbains et

créer des emplois en Afrique orientale et australe. Les deux stratégies envisagées sont une amélioration des infrastructures urbaines basée sur le travail communautaire et la fourniture de services par de petites entreprises. Le résultat est un cadre d'action qui sera discuté au niveau local avec un éventail plus large de parties prenantes, pour son adaptation et sa mise en application.

39. ONU-HABITAT a aussi coopéré avec l'OIT à une manifestation parallèle lors de la première session du Forum mondial des villes le 30 avril 2002, sur les stratégies municipales de création d'emplois, de développement de micro-entreprises, de dotation en infrastructures et de réduction de la pauvreté urbaine.

U. Centre des Nations Unies pour le développement régional

40. Le Programme collabore avec le Centre des Nations Unies pour le développement régional (CNUDR) dans le cadre du programme annuel de formation sur la planification et la gestion du développement local et régional pour développer les compétences des planificateurs africains. Le personnel d'ONU-HABITAT fournit des personnes de ressources pour ce programme de formation.

V. Secrétariat interorganisations de la Stratégie internationale pour la réduction de catastrophes et de l'Equipe spéciale interorganisations sur la réduction de catastrophes

41. A l'occasion de la cinquième réunion de la réunion de l'Equipe spéciale sur la réduction des catastrophes, tenue à Genève les 25 et 26 avril 2002, le Coordonnateur des Nations Unies pour les affaires humanitaires, M. Kenzo Hoshima, a souhaité la bienvenue à ONU-HABITAT comme membre permanent de l'Equipe spéciale. La réunion a passé en revue l'état de la mise en œuvre de la Stratégie internationale pour la réduction de catastrophes sous la responsabilité de suivi du secrétariat de la Stratégie basé à Genève. ONU-HABITAT, par le biais de sa Section des catastrophes, des suites des conflits et de la sécurité, a contribué activement à un groupe de travail interorganisations qui s'occupe de l'évaluation des risques, de la vulnérabilité et des impacts. A la sixième réunion de l'Equipe spéciale interorganisations, tenue les 24 et 25 octobre 2002, ONU-HABITAT et le secrétariat de la Stratégie internationale se sont mis d'accord pour poursuivre leur collaboration en procédant à un examen des domaines d'intérêt commun, en rapport avec les activités du plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable, et en poursuivant un soutien conjoint aux initiatives de partenariat du Sommet mondial dans le domaine de l'urbanisation durable, là où une perspective de réduction des catastrophes s'impose.

W. Comité permanent interorganisations sur les affaires humanitaires: réunions d'information régulières, Equipe spéciale interorganisations et réunions de bailleurs de fonds

42. La Directrice exécutive d'ONU-HABITAT a pris part à la réunion spéciale interorganisations pour la coopération internationale sur Tchernobyl, tenue à Genève le 8 avril 2002. Elle a présenté les principales conclusions de la récente mission effectuée par ONU-HABITAT à la demande du Ministère de l'architecture et de la construction du gouvernement du Bélarus. Les recommandations et conclusions de cette mission ont été incorporées au rapport des Nations Unies sur les conséquences de l'accident nucléaire de Tchernobyl, où a été exposée une stratégie de réhabilitation.

II. COOPERATION ENTRE ONU-HABITAT ET LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES N'APPARTENANT PAS AU SYSTEME DES NATIONS UNIES

A. Communauté des Caraïbes

43. La Communauté des Caraïbes (CARICOM) est l'interlocuteur intergouvernemental d'ONU-HABITAT pour les programmes des pays anglophones des Caraïbes. Son secrétariat examine actuellement un document relatif à un programme régional d'amélioration des établissements élaboré

par ONU-HABITAT, pour lequel on recherche des financements bilatéraux et multilatéraux. Par ailleurs, la CARICOM participe activement à l'organisation de consultations sous-régionales sur les questions relatives aux établissements humains.

B. Banque interaméricaine de développement

44. En décembre 2002, la Directrice exécutive d'ONU-HABITAT et le Président de la Banque interaméricaine de développement (BID) ont signé un mémorandum d'accord à Washington. Dans le cadre de ce mémorandum, la BID et ONU-HABITAT exploreront des domaines de collaboration susceptibles de soutenir l'amélioration du logement, de l'infrastructure urbaine et des services de base en Amérique latine et aux Caraïbes. Grâce à des consultations à Washington et dans la région, les deux institutions ont identifié des activités conjointes qui lient l'expertise technique et le renforcement des capacités à des opérations de prêts déjà en place ou en perspective.

C. Ligue des Etats arabes

45. ONU-HABITAT a coordonné une réunion régionale avec la Ligue des Etats arabes, et en collaboration avec le Ministère égyptien du logement, des services publics et des communautés urbaines, qui s'est tenue en avril 2002 au Caire. Cette réunion a porté sur les campagnes pour la gouvernance urbaine et la sécurité d'occupation. Il y a eu des participants des gouvernements, des autorités locales et des représentants de la société civile, y compris le Réseau des femmes arabes pour le développement urbain.

D. Shelter Afrique

46. ONU-HABITAT et Shelter Afrique ont signé un mémorandum d'accord en 1987 sur des questions telles que l'échange d'information, la coopération technique et les avis et la formation d'experts. Selon ce mémorandum d'accord, ONU-HABITAT a pris part aux différentes réunions organisées par Shelter Afrique et à l'échange d'information sur les activités de projets menées dans les pays africains.

E. Union africaine

47. A l'invitation de l'Union africaine, ONU-HABITAT participe régulièrement aux réunions de son Conseil des ministres dans le but de promouvoir la mise en œuvre du Programme pour l'habitat et ses activités. En plus de la collaboration avec l'Union africaine, ONU-HABITAT, tout comme d'autres programmes et organismes des Nations Unies, établit des liens solides et des relations de travail avec le plan d'action du NEPAD et la CEA, et convoque le groupe d'activités sur l'environnement, la population et l'urbanisation.

F. Banque africaine de développement

48. La Banque africaine de développement est le principal partenaire du NEPAD pour les questions d'infrastructure, y compris les grands domaines d'activités de l'eau et de l'assainissement. Des efforts sont actuellement en cours pour promouvoir la collaboration entre ONU-HABITAT et la Banque grâce au développement d'une politique urbaine conjointe.

G. Banque asiatique de développement

49. A de nombreuses occasions, le personnel d'ONU-HABITAT a rendu compte à ses homologues de la Banque asiatique de développement sur les campagnes mondiales pour la gouvernance urbaine et la sécurité d'occupation, et sur la question de l'appui aux programmes d'activités interrégionales et internationales dans la région de l'Asie et du Pacifique. Ces efforts ont abouti à la signature d'un accord conjoint entre ONU-HABITAT et la Banque asiatique de développement concernant l'eau pour les villes asiatiques au cours du Sommet mondial pour le développement durable. Des discussions se

poursuivent actuellement avec le nouveau département régional et du développement durable de la Banque, en vue d'identifier d'autres domaines de coopération stratégique – en particulier, le rôle des campagnes dans la promotion de réformes essentielles et le suivi de la réalisation des objectifs de développement du Millénaire. ONU-HABITAT a collaboré avec l'Institut de la Banque asiatique de développement à l'organisation de la quatrième session du Forum des maires asiatiques, tenue à Bangkok en juillet 2002.

H. Secrétariat du Commonwealth

50. ONU-HABITAT collabore avec le Secrétariat du Commonwealth à la mise au point d'un module de formation pour les organisations de jeunes et les collectivités locales. Le Service de la jeunesse du Secrétariat du Commonwealth a participé à la conférence sur les jeunes en conflit avec la loi tenue à Port Elizabeth (Afrique du Sud) en juin 2002 et à une réunion d'un groupe d'experts sur des villes plus sûres organisée en marge du Sommet sur l'emploi des jeunes, tenu en septembre 2002 à Alexandrie (Egypte). Cette collaboration sera élargie avec le développement d'activités d'ONU-HABITAT pour la jeunesse, particulièrement axées sur l'emploi des jeunes.

51. ONU-HABITAT travaille aussi étroitement avec le Local Government Forum du Commonwealth dans les activités nationales et régionales de la campagne pour la gouvernance urbaine. Le Local Government Forum est représenté au comité de pilotage de la campagne et il est aussi partenaire du projet de renforcement des instituts nationaux de formation en Afrique et en Asie pour la gestion et le financement des collectivités locales, mis en œuvre par le Service de la formation et du renforcement des compétences du Programme.

I. Conseil de l'Europe

52. ONU-HABITAT est devenu membre du groupe permanent d'experts du logement créé par la Direction générale III du Conseil de l'Europe, sur la cohésion sociale. Dans ce contexte, le Programme a participé à trois réunions : une sur l'amélioration des conditions du réseau de logements au sud-est de l'Europe, tenue à Zagreb en novembre 2001; une sur les Roms/ Gitans en Europe tenue à Strasbourg (France) les 21 et 22 février 2002 et à Belgrade le 24 février 2002; et une autre sur le logement et les droits dans les établissements humains pour les Roms et les Sintis tenue à Presov (Slovaquie) du 6 au 8 juin 2002.

53. Le Congrès des autorités locales et régionales d'Europe et l'Association des institutions de démocratie locale, créés par le Conseil de l'Europe pour promouvoir la coopération au sud-est de l'Europe, ont pris part à la célébration de la Journée mondiale de l'habitat à Genève le 7 octobre 2002 et ont été intervenants à la table ronde organisée au Palais des Nations sur le thème de la coopération de ville à ville.

J. Union européenne

54. Au cours de la période considérée, ONU-HABITAT a poursuivi sa collaboration avec l'Union européenne par le biais de ses diverses institutions en renforçant la mise en œuvre du Programme pour l'habitat. La Commission européenne a accordé son appui à des projets d'ONU-HABITAT dans des régions ayant souffert de conflits, comme l'assistance au développement fournie à des communautés en Afghanistan, et par la Direction du logement et de la propriété dans la province du Kosovo.

55. La Commission européenne s'est jointe à ONU-HABITAT pour célébrer la Journée mondiale de l'habitat à Bruxelles (Belgique) le 7 octobre 2002. Elle était représentée par une délégation de haut niveau qui a participé activement à la célébration avec le Groupe consultatif de l'Alliance des villes.

56. Depuis sa création en février 2001, le Bureau de liaison d'ONU-HABITAT à Bruxelles a collaboré étroitement avec la Commission européenne, en participant par des contributions actives à toutes les manifestations et réunions et à tous les ateliers de la Commission. Dans ce contexte, il a aidé à finaliser les directives de développement urbain de l'Union. Les deux organismes poursuivent actuellement des consultations sur des possibilités de coopération plus étroite, en particulier dans le secteur de l'eau et de la santé dans les pays les moins avancés.

K. Organisation de la Conférence islamique

57. L'Organisation de la Conférence islamique continue de collaborer avec ONU-HABITAT sur divers aspects relatifs au suivi de la mise en œuvre du Programme pour l'habitat dans les capitales et d'autres villes du monde islamique.

III. COOPERATION ENTRE L'ONU-HABITAT ET LES PARTENAIRES DU PROGRAMME POUR L'HABITAT, Y COMPRIS LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

58. Au cours de la période 2000-2002, la coopération et la collaboration avec les organisations non gouvernementales et les autres partenaires du Programme pour l'habitat a été axée sur la mise en œuvre de campagnes mondiales pour la sécurité d'occupation et la bonne gouvernance urbaine, ainsi que sur la surveillance mondiale des tendances de l'urbanisation. Les partenariats établis avec les parlementaires et le secteur privé, en plus des organisations non gouvernementales traditionnellement partenaires d'ONU-HABITAT, ont été renforcés. De plus, ONU-HABITAT est en train de revitaliser son partenariat avec les réseaux régionaux d'organisations non gouvernementales, y compris les groupes de jeunes, les professionnels urbains, les chercheurs, les universitaires et les femmes. La création, en 2002, de la Section des organisations non gouvernementales et des partenaires renforcera l'engagement d'ONU-HABITAT avec ses partenaires.

59. Dans le but de renforcer les relations entre ONU-HABITAT et ses partenaires, la Section des partenaires a mis sur pied un site Internet interactif avec la société civile. Ce site Internet fournit des facilités électroniques de conférences et passe en revue les principales activités d'ONU-HABITAT intéressant ses partenaires, des rapports des organisations non gouvernementales concernant le Programme pour l'habitat et la mise en œuvre des objectifs de développement du millénaire. Il établit également des liens entre les manifestations en perspective et les grands réseaux d'organisations non gouvernementales, le Conseil économique et social et le Service de liaison de l'ONU avec les organisations non gouvernementales. La base de données existante sur la société civile d'ONU-HABITAT contient des informations détaillées sur 3.100 organisations non gouvernementales et elle sera accessible aux utilisateurs par le site, avec des moyens étendus de recherche et d'impression.

60. Les divisions et services d'ONU-HABITAT sont tous étroitement impliqués avec des partenaires dans toutes les régions. Les sections suivantes présentent une revue non exhaustive mais représentative du programme de coopération avec les organisations non gouvernementales et les autres partenaires du Programme pour l'habitat pendant la période 2000-2002.

61. Elles sont divisées en deux parties : l'implication des partenaires dans le processus des organisations intergouvernementales et l'implication des partenaires dans ONU-HABITAT à l'échelle du système. Au cours de ces deux dernières années, ONU-HABITAT a également axé sa coopération avec les organisations non gouvernementales sur de grands groupes et des réseaux. Cette coopération a donné lieu au renforcement de forums spécifiques des organisations de la société civile, tels que des groupes de base, des groupes de femmes, l'initiative des jeunes pour l'habitat, les professionnels urbains et les chercheurs. A ces forums, chaque grand groupe a continué d'échanger des compétences et d'apporter des contributions à l'agenda de l'urbanisation durable, et toutes ces contributions ont été

bien accueillies par les Etats membres lors des principales réunions de la période considérée. Alors que l'implication avec le secteur privé a besoin d'être davantage renforcée, les collectivités locales se sont largement impliquées dans le travail d'ONU-HABITAT.

A. Principales réunions pertinentes dans l'édification de partenariats

62. A sa session extraordinaire consacrée à un examen et à une évaluation d'ensemble de la mise en œuvre du Programme pour l'habitat, tenue du 4 au 6 juin 2001, l'Assemblée générale a facilité l'accréditation de 450 nouvelles organisations non gouvernementales, en plus des 2 140 organisations déjà affiliées à ONU-HABITAT à la Conférence Habitat II tenue à Istanbul en 1996.

63. La première session du Forum mondial des villes qui s'est tenue du 29 avril au 3 mai 2002 a réuni des représentants de plus de 500 organisations non gouvernementales, soit la moitié de tous les participants. L'un des principaux résultats de cette participation a été la création d'un groupe consultatif des organisations non gouvernementales auprès de la Directrice exécutive d'ONU-HABITAT chargé de dégager une plate-forme de dialogue continu pour divers groupes partenaires sur des questions telle que l'urbanisation durable. Un autre résultat important a été la création, par des organisations non gouvernementales kényennes, tanzaniennes et ougandaises, d'un forum de la société civile pour ONU-HABITAT, avec pour objectif le renforcement des organisations non gouvernementales du sud dans le secteur urbain.

B. Intégration des partenariats à l'échelle du système - vue d'ensemble des activités entreprises

64. Le Groupe de l'équité entre les sexes a largement collaboré avec des réseaux de femmes œuvrant dans le domaine des femmes et de l'habitat sur diverses questions d'intérêt réciproque, comme l'édification de la solidarité internationale en matière de normes et règlements acceptables pour assurer l'équité entre les sexes. Dans le cadre de l'intégration de la question de l'équité à ONU-HABITAT, la plupart de ces partenaires sont actuellement impliqués dans des activités du Programme, spécialement les deux campagnes mondiales, où ils participent aux comités de pilotage et aux activités menées dans différentes régions. Ils ont contribué à la révision de la politique de l'équité entre les sexes d'ONU-HABITAT, à la formulation de documents de position sur les questions des femmes et de la gouvernance urbaine et des femmes et de la sécurité d'occupation, ainsi qu'au travail de recherche sur le droit des femmes à la terre et à la propriété en Afrique de l'est.

65. En collaboration avec la Fondation Rockefeller, ONU-HABITAT a commencé à travailler sur les réponses communautaires des femmes à la pandémie du VIH/SIDA, particulièrement par la sensibilisation et les soins aux malades et aux orphelins du SIDA.

66. Dans la rédaction du *Rapport mondial sur les établissements humains 2001*, le Secrétariat urbain a coopéré avec un certain nombre d'organisations, notamment des réseaux internationaux d'organisations professionnelles, de centres de recherche et d'organisations non gouvernementales. Les plus notables étaient les suivants: la Fondation argentine pour la recherche urbaine et l'Atelier d'action, la Coalition asiatique pour les droits au logement basée en Thaïlande, l'International City and County Management Association, l'Institut international pour l'environnement et le développement, UK Shack Dwellers International et la Coalition asiatique pour les droits au logement basée en Inde.

67. L'Observatoire mondial des villes du Secrétariat urbain a collaboré avec 13 organisations non gouvernementales dans le cadre de son réseau. Ses principaux partenaires au niveau mondial ont été la Société d'études du développement et le Conseil international des initiatives locales pour l'environnement et, au niveau régional et sous-régional, l'Action pour l'environnement et le développement dans le Tiers Monde (ENDA), l'Organisation des villes arabes, la Fondation pour un monde durable et City Region Household. Plusieurs autres organisations non gouvernementales partenaires sont impliquées dans des activités liées aux indicateurs urbains appelées observatoires urbains nationaux ou locaux, au niveau national ou local, respectivement.

68. Le Service de l'économie et des finances urbaines a collaboré avec le Centre international de recherche sur le développement (CIRD), basé au Canada, et avec l'Initiative stratégique sur l'agriculture urbaine et périurbaine, en organisant à Nairobi (Kenya), du 27 avril au 31 mai 2002, un atelier sur les implications de politique urbaine du renforcement de la sécurité alimentaire dans les villes africaines. Il a également collaboré activement avec la Coalition des organisations africaines pour la sécurité alimentaire et le développement durable (COASADD) en organisant, du 29 avril au 3 mai 2002, un atelier parallèle sur la sécurité alimentaire à la première session du Forum mondial des villes.

69. Le réseau des partenaires pour les meilleures pratiques et le programme des dirigeants locaux continue à identifier des initiatives dans les secteurs du logement, du développement urbain, de la gouvernance urbaine, de la gestion de l'environnement, du développement économique, de l'inclusion sociale, de la prévention de la criminalité, de la réduction de la pauvreté, de l'habilitation des femmes, des programmes pour la jeunesse, etc.. Le réseau de partenariats comprend des organisations intergouvernementales : dispositions conjointes avec le Commonwealth sur l'action pour les établissements humains, connues comme ComHabitat; associations de maires et de collectivités locales telles que CityNet, Metropolis et l'Association mondiale des villes et Coordination des autorités locales (WACLAC). Il comprend aussi des organisations non gouvernementales, notamment les suivantes : ICLEI, ENDA Tiers Monde et Jeunes pour l'habitat; des institutions académiques telles que University College de Londres, l'Université de Harvard, l'Institut Joslyn Castle et l'Université de Naples; des institutions du système des Nations Unies, notamment le PNUD avec son initiative de l'équateur et le partenariat public-privé pour l'environnement urbain, le BIT et le Département des affaires économiques et sociales; et des arrangements avec toutes les régions du monde pour décerner des prix du développement durable. En 2002, 539 pratiques ont été soumises pour de tels prix, dont 461 méritaient examen. Parmi les dix lauréats de prix, quatre (Allemagne, Argentine, Bénin et Liban) relevaient des initiatives de la société civile et un (Brésil) découlait d'une initiative de collectivité locale avec un niveau élevé de participation de la société civile.

70. Le Service de la formation et du renforcement des capacités a poursuivi son travail à travers le monde avec des organisations non gouvernementales impliquées dans le renforcement des capacités, dans la mise au point d'outils de formation et dans la mise en œuvre de programmes de formation. Un nombre croissant d'outils et de programmes répondent aux besoins d'organisations non gouvernementales de développement au plan local, pour améliorer leur efficacité, leur capacité organisationnelle et leur aptitude à collaborer avec les collectivités locales. Les outils clés utilisés par le Service dans ce secteur sont les nouvelles séries d'ONU-HABITAT sur l'édification de ponts entre citoyens et collectivités locales, organisations non gouvernementales et communautaires et manuels pour le renforcement des capacités.

71. La Section de la politique du logement d'ONU-HABITAT, de concert avec le Programme des Nations Unies pour les droits au logement (UNHRP), entretient une coopération étroite avec le Centre sur les droits en matière de logement et les évictions. Le Programme, en collaboration avec le Conseil international des traités indiens, a convoqué un groupe de discussion sur les populations autochtones, les droits fonciers et le droit au logement lors du Forum permanent sur les questions autochtones qui s'est tenu à New York en mai 2002. En collaboration avec la CEE, l'Alliance coopérative internationale (ACI), la Housing Development Administration et l'Association des coopératives de logement en Turquie, la Section a organisé à Ankara (Turquie), en juin 2002, un colloque sur la contribution du secteur coopératif au développement du logement. En coopération avec le Réseau européen de recherche sur le logement, l'Institut d'études sur le logement et le développement urbain et l'Institut d'études des collectivités locales du Ghana, la Section a également organisé une conférence, du 22 au 26 juillet 2002, sur le logement et le développement urbain pour les groupes à faibles revenus en Afrique subsaharienne.

72. Des groupes de pilotage régionaux ont été créés afin de situer les objectifs et les principes de la campagne de gouvernance urbaine. Au niveau mondial, des partenaires internationaux clés ont été rassemblés au sein d'un groupe de pilotage mondial pour donner des orientations de fond et

stratégiques à cette campagne. Ce groupe comprend des organisations représentant les villes et leurs associations, des acteurs non gouvernementaux, des groupes de pression, les programmes d'appui, des institutions de recherche et des médias. Jusqu'ici cinq réunions de ce groupe se sont tenues à Nairobi (mai 2000), à La Haye (novembre 2000), à Tigoni, Nairobi (février 2001), à New York (juin 2001) et à Nairobi à l'occasion de la première session du Forum mondial des villes (mai 2002). La campagne a poursuivi son travail avec les organisations non gouvernementales dans un éventail de domaines et de pays (Brésil, Burkina Faso, Afrique de l'est, Inde, Indonésie, Jamaïque, Nicaragua, Nigéria, Philippines, Europe centrale et orientale, etc.) en vue de traduire les principes de gouvernance dans des plans d'action ciblés sur la bonne gouvernance urbaine.

73. Les citoyens pauvres, et particulièrement les fédérations d'associations d'épargne de ces citoyens, sont les premiers partenaires de la campagne mondiale pour la sécurité d'occupation, qui est un instrument de plaidoyer des Nations Unies pour améliorer les conditions de vie et de travail des pauvres. Ces fédérations comprennent la Fédération des habitants de bidonvilles de l'Inde, la Fédération sud-africaine des sans-abris, la Fédération philippine des sans-abris, Muungano wa wavijiji au Kenya et la Fédération namibienne des sans-abris. Chaque fédération comprend entre 100 et 10 000 petites associations d'épargnants journaliers, des groupes de 10 à 30 épargnants qui se prêtent entre eux, édifiant ainsi un capital financier et de confiance.

74. Pour mener à bien la campagne, ONU-HABITAT a travaillé avec deux séries d'organisation non gouvernementales : d'une part des organisations non gouvernementales affiliées aux fédérations de citoyens pauvres telles que la Société de promotion des centres de ressources locales en Inde et le Dialogue populaire pour la terre et le logement en Afrique du Sud; et d'autre part des organisations non gouvernementales qui mettent à disposition des compétences et des qualifications professionnelles dans la recherche, les conseils juridiques, les groupes de pression, les services architecturaux et financiers, etc.. Cela pourrait également inclure des sociétés privées de consultants telles que Geoffrey Payne Associates, ou des coalitions telles que Grassroot Organisation Operating Together in Sisterhood (GROOTS), la Coalition habitat international - Femmes et réseaux de logement, la Land Alliance d'Ouganda, le Centre sur les droits en matière de logement et les évictions, l'Institut de la sécurité d'occupation, le Groupe international de recherche juridique et sur l'espace urbain (URGIUS), etc..

75. La Section des terrains et de la sécurité d'occupation est étroitement liée à la campagne mondiale pour la sécurité d'occupation. Divers contacts et des relations de travail avec des organisations de la société civiles et non gouvernementales internationales sont coordonnés à la fois avec la campagne et avec le programme des droits en matière de logement. Durant la période considérée, cette section a coopéré avec un grand nombre d'organisations de la société civile et conduit des ateliers sur l'accès des femmes à la terre et la réforme agraire au Rwanda. Elle s'est engagée dans diverses activités visant à améliorer la sécurité d'occupation en Angola et au Mozambique et elle a tenu une conférence régionale dans les Balkans, à laquelle un certain nombre d'organisations de la société civile de la région ont participé.

76. Le Programme de l'eau pour les villes africaines est un programme de partenariat entre ONU-HABITAT et des ministères, des collectivités locales, des collectivités urbaines, des organisations non gouvernementales et des institutions internationales de développement. Ce programme a été lancé vers la fin de 1999 et il est en cours d'exécution dans sept villes africaines, à savoir : Abidjan, Accra, Addis-Abeba, Dakar, Johannesburg, Lusaka et Nairobi. Afin de mettre en œuvre des projets de gestion des déchets au Kenya, en Zambie et au Ghana en vue d'améliorer la gestion locale de l'environnement dans des villes sélectionnées de ces pays, la Section a également collaboré avec plusieurs organisations non gouvernementales, dont le Green Cities Movement dans l'agglomération de Malindi (Kenya) et CARE International en Zambie.

77. Le Programme de gestion des catastrophes a continué de faciliter des partenariats en matière de gestion des catastrophes, en collaboration avec diverses organisations non gouvernementales et de la société civile. En septembre 2002, ce programme a organisé une consultation régionale sur la gestion

locale et la réduction des risques en Amérique centrale et aux Caraïbes en vue de développer l'atténuation des catastrophes et la capacité de gestion des collectivités locales au niveau municipal. Ce programme continue de renforcer la coopération et la constitution de réseaux avec les organisations non gouvernementales locales par la mise en œuvre de projets de coopération technique au nord de l'Iraq, dans des domaines tels que la réhabilitation des établissements et le renforcement des capacités. Au Kosovo, des organisations non gouvernementales locales et internationales ont été impliquées dans l'élaboration de politiques et le renforcement des capacités des collectivités locales.

78. Au cours de la période considérée, le Programme des villes plus sûres a collaboré étroitement avec le Centre international de prévention de la criminalité (CIPC), basé à Montréal, et le Forum européen pour la sécurité urbaine - réseau de plus de 300 villes européennes impliquées dans des activités de prévention de la criminalité - au niveau mondial et dans des activités relatives aux normes et règlements. La collaboration avec d'autres organisations non gouvernementales au niveau mondial implique le National Crime Prevention Council des Etats-Unis, le Centre chilien d'études sociales et d'éducation (SUR), le Groupe de développement technologique intermédiaire basé à Nairobi (Kenya) et l'Institut d'études sociales de Pretoria (Afrique du Sud). Au niveau local et dans chacun des projets du Programme des villes plus sûres, une étroite collaboration s'est développée avec des organisations non gouvernementales, en particulier avec des associations de femmes et de jeunes.

79. En mai 2002, le Programme des villes plus sûres a co-organisé, avec la municipalité de Montréal, une conférence internationale sur la sécurité des femmes à laquelle ont pris part plus de 70 organisations non gouvernementales. En juin 2002, plus de 50 organisations non gouvernementales ont participé à une conférence internationale sur les jeunes en conflit avec la loi en Afrique. Le Programme des villes plus sûres a également pris une part active au Sommet sur l'emploi des jeunes qui s'est tenu à Alexandrie (Égypte) en septembre 2002, avec la participation de plus de 1 400 délégués représentant principalement des groupes de jeunes, des réseaux de jeunes, d'autres organisations non gouvernementales, des organismes officiels à tous les niveaux et des institutions internationales.

80. Le Programme des villes durables et le Programme de localisation d'Action 21 ont activement coopéré avec un large éventail d'acteurs des secteurs public, privé et académique ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales et des organisations communautaires, au renforcement de la planification environnementale et de la capacité de gestion des autorités locales et de leurs partenaires dans plus de 40 villes du monde. Au Kenya, ces partenaires étaient impliqués dans le lancement et la phase préparatoire de l'initiative de Nairobi pour l'amélioration des bidonvilles. Dans un certain nombre de villes, des mécanismes pour la participation de partenaires ont été entièrement institutionnalisés : des exemples peuvent être trouvés à Essaouira (Maroc) avec le Centre de développement urbain et de protection de l'environnement, et à Nakuru (Kenya) avec la création de comités de développement de zones.

81. En 2002, ONU-HABITAT a lancé des négociations pour élaborer des stratégies de renforcement des capacités nationales et régionales de planification et de gestion de l'environnement, et de développement de mécanismes d'ancrage des réseaux de ressources, avec un certain nombre d'institutions et d'organisations nationales et sous-régionales, telles que le University College of Lands and Architectural Studies en République Unie de Tanzanie, la Copperbelt University en Zambie, l'Institut africain de gestion urbaine au Sénégal, l'Institut thaïlandais de l'environnement, l'Institut de formation urbaine du Caire, le Centre pour l'Action 21 locale en Chine; l'Institut indien de l'autonomie locale et l'Institut de planification urbaine de Saint Petersburg.

82. Au cours de la période considérée, la Section de l'environnement urbain a collaboré avec un éventail de partenaires, notamment la Campagne européenne des villes et cités durables et l'ICLEI, et avec des institutions internationales telles que le Centre post-universitaire pour les établissements humains de l'Université catholique de Louvain (Belgique).

83. Tous les bureaux régionaux d'ONU-HABITAT ont poursuivi des efforts pour étendre leur collaboration avec les partenaires la société civile au cours de la période considérée. La priorité a été accordée à la collaboration avec les organisations non gouvernementales et d'autres partenaires pour faire progresser la mise en œuvre du Programme pour l'habitat et de la Déclaration du Millénaire. Les exemples d'une telle collaboration comprennent le travail réalisé avec ENDA-Tiers Monde sur le développement des capacités des collectivités et des communautés locales; avec l'Institut africain de gestion urbaine sur la préparation et le lancement des deux campagnes mondiales au Sénégal; avec le Forum pour la paix et la gouvernance en Somalie sur une étude du secteur urbain; et avec la Société de développement en Egypte dans les domaines du renforcement des compétences, de la planification participative, de l'équité entre les sexes dans le développement et des systèmes d'information géographique.

84. Le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique est engagé dans une large coopération avec les partenaires de la société civile dans la région, en particulier avec des organisations non gouvernementales tant nationales qu'internationales en Afghanistan. Les réseaux régionaux et internationaux qui ont collaboré avec le Bureau régional sont: SPARC, la Coalition asiatique pour les droits en matière de logement, la CityNet Building and Social Housing Foundation, l'Organisation régionale de l'est pour la planification et le logement, le Réseau international des habitants des bidonvilles, Kokkyonaki Kodomotachi, le Réseau des instituts de formation et de recherche des collectivités locales en Asie et dans le Pacifique et le Commonwealth Local Government Forum. Le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique a travaillé aussi avec un certain nombre d'organisations non gouvernementales au Bangladesh, au Cambodge, au Timor oriental, en Inde, au Japon et à Sri Lanka.

85. Le Bureau régional pour l'Amérique Latine et les Caraïbes s'emploie à renforcer les réseaux d'organisations non gouvernementales et d'organisations communautaires en se focalisant sur des questions des établissements humains et du développement urbain dans la région. Les organisations non gouvernementales qui sont des partenaires clés des deux campagnes mondiales comprennent le Front continental des organisations communautaires, la Fédération des représentantes des femmes élues, la Coalition Habitat international et le réseau pour les femmes et le logement. Le Bureau régional a aussi travaillé avec Transparency International en se focalisant sur la redevabilité et les efforts de lutte contre la corruption.

C. Coopération avec les collectivités locales

86. Au cours de la période considérée, ONU-HABITAT a étroitement collaboré avec les collectivités locales et leurs associations internationales. Ainsi, le Comité consultatif des autorités locales des Nations Unies, lancé par la Directrice exécutive en janvier 2000, s'est réuni quatre fois pendant la période biennale. En juin 2001, pendant la session extraordinaire de l'Assemblée Générale consacrée à un examen et à une évaluation d'ensemble de la mise en œuvre du Programme pour l'habitat, le Secrétaire général a désigné ONU-HABITAT comme organe central des Nations Unies à l'égard des collectivités locales. Dans leur déclaration au Sommet mondial pour le développement durable, tenu à Johannesburg (Afrique du Sud) en août 2002, les associations des collectivités locales ont formellement désigné ONU-HABITAT comme leur organe de liaison avec les Nations Unies.

87. En outre, la collaboration technique avec les collectivités locales et leurs associations a été facilitée par un certain nombre de projets d'ONU-HABITAT et des campagnes et programmes mondiaux. Parmi les exemples notables d'une bonne réussite de ces nouvelles activités conjointes on peut mentionner le travail sur la coopération de ville à ville et les préparatifs conjoints du Sommet mondial pour le développement durable, entrepris en vertu de la résolution 18/10 de la Commission des établissements humains, du 25 mai 1995, demandant une collaboration étroite entre ONU-HABITAT, le Comité consultatif des autorités locales des Nations Unies, les Associations mondiales des villes et la Coordination des collectivités locales.

88. Les principaux jalons et résultats de cette collaboration sont les suivants : le lancement d'un programme conjoint de ville à ville pendant la réunion du Comité consultatif en février 2001; l'approbation de ce programme conjoint au cours du congrès conjoint de l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux (UIV) et de la Fédération mondiale des villes jumelées (FMVJ) à Rio de Janeiro, en mai 2001; le rapport du Directeur exécutif sur le programme conjoint de ville à ville à la Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue à Bruxelles en mai 2001; les activités conjointes de ville à ville menées sous la devise "Partenariat pour le développement des capacités locales"; et le choix de la coopération de ville à ville comme thème de la Journée mondiale de l'habitat.

89. Un certain nombre de collectivités locales soutiennent directement, tant techniquement que financièrement, les activités d'ONU-HABITAT. La plus notable est la municipalité de Dubaï, qui a co-organisé et parrainé le Prix international des meilleures pratiques, la municipalité de Fukuoka qui soutient le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, la municipalité de Rio qui soutient le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et la municipalité de Barcelone qui est co-organisatrice de la deuxième session du Forum mondial des villes prévue pour septembre 2004.
